



Communiqué de presse
2 juin 2025

Chantier de la section transfrontalière du Lyon-Turin : un partenariat entre TELT et l'OPPBTP pour assurer un haut niveau de prévention

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) et la société TELT (Tunnel Euralpin Lyon-Turin) ont signé un partenariat pluriannuel afin de renforcer la prévention des risques professionnels sur les chantiers de la section transfrontalière de la future ligne ferroviaire de fret et de voyageurs entre Lyon et Turin. Cette collaboration annoncée jusqu'à la fin des travaux prévue en 2033, vise à soutenir la politique de prévention déjà engagée par TELT en favorisant le développement d'une culture de prévention partagée au bénéfice des entreprises et salariés intervenant sur l'un des plus grands ouvrages actuels.

Renforcer la politique de prévention des risques sur un chantier complexe

Le projet est réparti en 12 chantiers opérationnels, dont la principale infrastructure est le tunnel de base du Mont-Cenis, qui avec ses 57,5 km, sera le plus long tunnel ferroviaire bitube du monde. Par sa taille et la complexité des travaux souterrains, ce projet comporte des risques particuliers qui nécessitent des mesures de prévention adaptées et ambitieuses. Conscient de ces enjeux, TELT s'est très tôt engagé dans une démarche de prévention exigeante. Afin de renforcer cette démarche et la faire vivre auprès de tous les acteurs de l'opération, TELT souhaite s'associer à l'OPPBTP pour réinterroger ses pratiques et mettre en place des actions concrètes qui permettront non seulement de répondre aux exigences de sécurité mais aussi d'instaurer une dynamique collective de prévention. À travers cet accord pluriannuel prévu jusqu'en 2033, l'OPPBTP s'engage ainsi à accompagner ce chantier tout au long du projet au bénéfice des entreprises et de leurs salariés pour réduire le risque d'accident et améliorer leurs conditions de travail.

Un plan d'action décliné en cinq priorités

Dans le cadre de ce partenariat, cinq axes prioritaires ont été définis. Chaque année, un programme d'actions sera établi par les partenaires pour répondre aux objectifs fixés par l'accord.

- ✓ **Parfaire la politique de prévention de TELT, en réalisant une analyse documentaire** complète de l'ensemble des outils et de cadrage qui fixent les

dimensions stratégiques et opérationnelles de cette politique. Cette analyse sera complétée par des visites de terrain et le recueil auprès de toutes les parties prenantes des attendus, retours d'expériences et propositions.

- ✓ **Développer des échanges constructifs et opérationnels avec l'ensemble des parties prenantes au projet**, notamment les institutionnels régionaux (Dreets, Carsat) et les organisations professionnelles du territoire, afin de favoriser des prises de décision efficaces et la mise en place d'actions fédératrices, concrètes et mesurables.
- ✓ **Accompagner TELT dans les consultations des entreprises de BTP au regard de leurs compétences prévention**, afin que toutes les entreprises soumissionnaires intègrent et mettent en œuvre les mesures attendues par TELT en matière de santé et sécurité au travail.
- ✓ **Diffuser des pratiques communes à tous les opérateurs, entreprises et acteurs de l'opération**. À cet effet, différentes actions telles que la création d'un Club HSE, l'organisation de visites croisées sur les chantiers ou encore la mise en place d'un passeport prévention sont envisagées afin de favoriser une culture de la prévention partagée entre les acteurs de l'opération et promouvoir les bonnes pratiques duplicables.
- ✓ **Mettre à profit les chantiers de TELT pour recueillir de la connaissance, de l'innovation et expérimenter des solutions ou projets spécifiques**. Ces retours d'expérience pourront être exploités sous la forme d'outils conçus par l'OPPBTP au bénéfice de toutes les entreprises des branches bâtiment et travaux publics et de leurs salariés.

« Les objectifs de TELT en matière de santé et sécurité au travail sont ambitieux : réaliser le plus long tunnel ferroviaire d'Europe en allant au-delà des réglementations et en faire un exemple d'excellence, de la conception à la construction de l'ouvrage, en visant le zéro accident. Ce partenariat constitue une étape cruciale pour élever nos standards. En collaborant avec l'OPPBTP, nous renforçons nos actions et garantissons un environnement de travail sûr et sain pour tous les intervenants sur ce projet d'envergure. » commente Daniel Bursaux, Président de TELT (Tunnel Euralpin Lyon-Turin).

« La volonté et l'implication des maitres d'ouvrage sont déterminantes pour assurer une performance de haut niveau en santé et sécurité du travail sur les opérations qu'ils réalisent. Diverses grands opérations récentes en France en ont fait la démonstration, avec une adhésion de toutes les parties prenantes aux opérations, maitres d'ouvrage, maitres d'œuvre, entreprises. Cet accord démontre la volonté de Tunnel Euralpin Lyon-Turin de développer une véritable culture de prévention partagée, indispensable pour assurer un niveau de prévention et de sécurité élevé sur les chantiers. » ajoute Paul Duphil, Secrétaire général de l'OPPBTP.

À propos de TELT - Tunnel Euralpin Lyon Turin SAS

TELT est le maître d'ouvrage et promoteur public binational chargé de la construction, de la gestion puis de l'exploitation de la section transfrontalière de la liaison ferroviaire fret et passagers LyonTurin. La société TELT est détenue à 50% par l'Etat français et à 50% par l'Etat italien à travers Ferrovie dello Stato Italiane (FS).

[TELT Lyon Turin • Page d'accueil](#)

À propos de l'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de près de 400 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Retrouvez l'OPPBTP sur moa-batissez-en-prevention.fr, preventionbtp.fr et oppbtp.com.



SERVICE DE PRESSE

CLC Communications pour l'OPPBTP
Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com
Marine Broustal • m.broustal@clccom.com

OPPBTP

Solange Delpech • 01 46 09 26 76
Solange.delpech@oppbtp.fr

CONTACTS PRESSE TELT

Hervé de Lacotte, Directeur de la Communication et des Relations extérieures
+33 789 22 11 77 – hervé.delacotte@telt-sas.com

Sara Settembrino, Responsable des Relations Presse
+39 334 62 19234 - sara.settembrino@telt-sas.com